

De l'eau chaude pour Saint-Marc?

PASCAL GUEX

«La qualité des eaux semble être adaptée au raccordement d'une pompe à chaleur.» Le bilan des premiers forages géothermiques menés ces dernières semaines dans la région de Montagnier laisse entrevoir d'intéressantes perspectives de développement

« Il y a un bon potentiel énergétique qui dort sous nos pieds... »



ELOI ROSSIER
PRÉSIDENT
DE LA COMMUNE
DE BAGNES

pour la commune de Bagnes. Sans pour autant inciter son président, Eloi Rossier, à verser dans un optimisme béat. «Disons que ces premières mesures ont confirmé qu'il y a un bon potentiel énergétique qui dort sous nos pieds. Maintenant, il nous faut mener plus loin les études pour savoir s'il vaut la peine d'investir gros dans la valorisation de cette eau chaude. De toute manière, l'Exécutif n'a pas eu tous les éléments en main pour se prononcer sur la rentabilité d'un investissement conséquent dans une véritable politique géothermique.»



La commune de Bagnes doit encore approfondir les études de faisabilité avant d'envisager la possibilité de chauffer avec de l'énergie géothermique la future salle multifonctions de Saint-Marc au Châble. LE NOUVELLISTE

Sur conseil de son géologue communal, Bagnes avait décidé d'attribuer un mandat au bureau **Alpgeo à Sierre** pour conduire «un projet de reconnaissance géothermique des aquifères profonds dans la région de Montagnier». Deux forages d'exploration ont ainsi été menés à bien dès la fin de l'année passée au lieu-dit Saint-Marc, soit à proximité immédiate des terrains de football. «Les ob-

jectifs de ces investigations étaient de valider l'existence d'aquifères profonds dans les formations du Trias, d'évaluer le potentiel géothermique des eaux profondes, mais aussi de déterminer les paramètres thermiques du terrain en vue de l'implantation d'un champ de sondes.» Et les spécialistes chargés d'ausculter le sous-sol bagnard n'ont pas été déçus. «La puissance installée d'un champ de 12 sondes

est estimée à 100 kW thermiques ce qui permettrait déjà de couvrir les besoins énergétiques d'environ 20 logements-équivalents traditionnels, soit la puissance thermique correspondant à celle de la future halle Saint-Marc.» Le rapport remis à la commune de Bagnes souligne que l'un des deux forages menés à bien à Montagnier a même permis de démontrer l'existence d'eaux artésiennes jaillissantes

«subthermales à thermales», dont le débit maximal est supérieur à 400 litres/minute. Les spécialistes recommandent une option d'exploitation de ces eaux souterraines avec un puits de 350 mètres. «Trois scénarios de valorisation de la chaleur avec pompe seront dès lors envisageables: soit le chauffage d'un nouveau quartier de 300 logements de type MINERGIE; le remplissage et le chauffage d'une

VALORISER UNE ÉNERGIE «PROPRE»

L'énergie qui dort sous nos pieds n'est pas la seule à titiller l'intérêt des Bagnards. Les services industriels locaux (SIB) ont ainsi défini un véritable plan directeur énergétique qui vise notamment à développer également l'hydroélectricité. «Si le gros de l'œuvre a déjà été réalisé, notre territoire offre encore de nombreuses potentialités de valorisation énergétique des eaux», souligne le président Eloi Rossier. En tête des projets prioritaires figure le turbinage des torrents de Verbier et de la Tintaz, mais aussi de Bruson et de Versegères. «Les importants surplus d'eau potable de Lourtier seront prochainement associés aux surplus en provenance de la Barmasse sur le site du réservoir de Lourtier pour être valorisés à Champsec.» La valorisation des eaux des hauts de Bruson sera également un bel enjeu pour l'administration présidée par Eloi Rossier. «Les réserves de ce secteur serviront à approvisionner en eau potable les Mayens de Bruson, mais aussi à alimenter le système de défense incendie de ce secteur ainsi que le système d'enneigement mécanique. Il serait dommage de ne pas profiter de ce formidable potentiel et de ne pas mettre en place un réseau de turbinage efficace.» **PG**

piscine au label «géothermie» ou encore le chauffage et la fourniture d'eau thermique pour un éventuel complexe hôtelier.» Reste désormais à la commune à approfondir encore ces études de faisabilité pour savoir si le jeu en vaut la chandelle... **o**